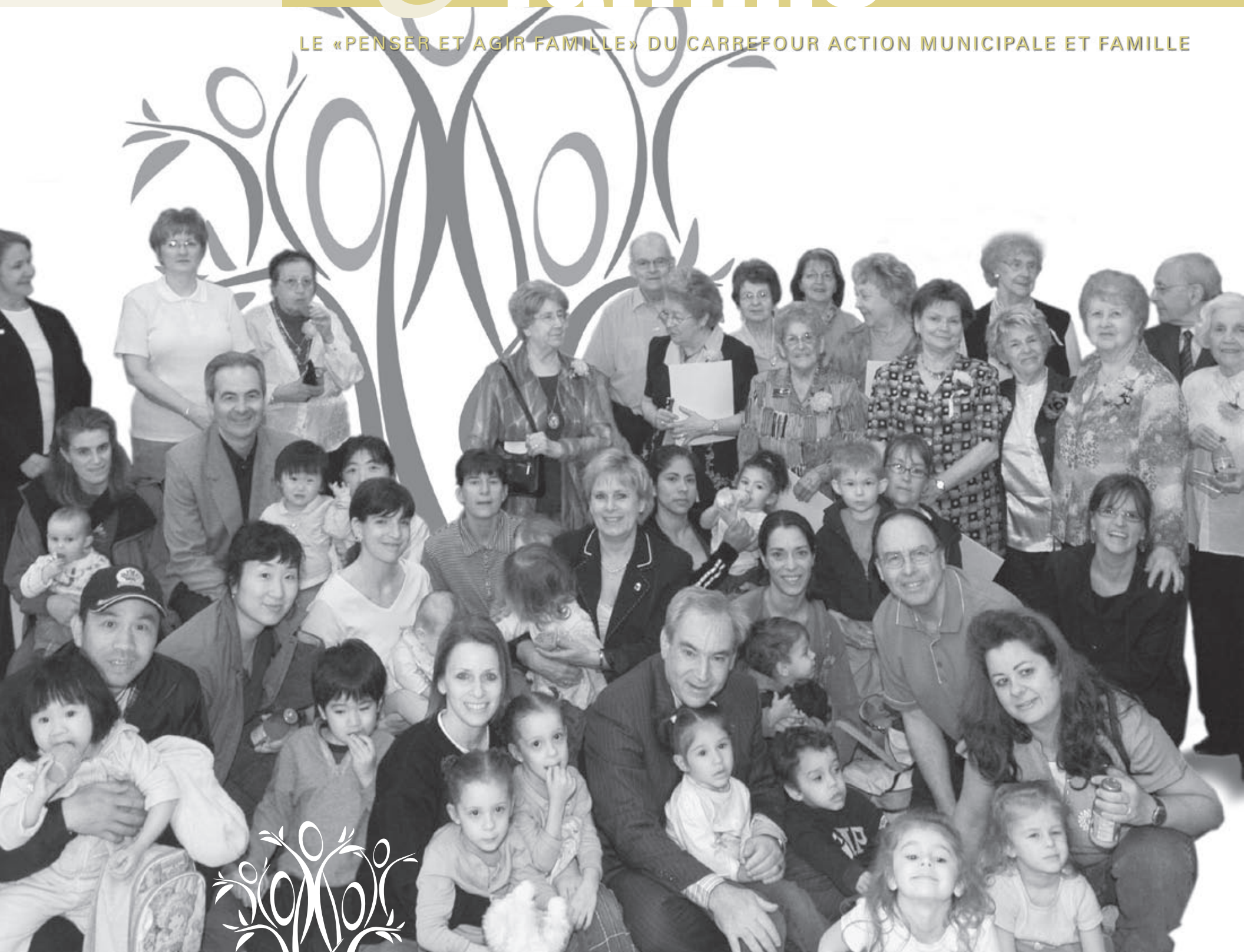


municipalité & famille

LE «PENSER ET AGIR FAMILLE» DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE




Brossard, ma famille.

FAITES BOURGEONNER UN ARBRE GÉANT POUR L'AVENIR DE LA FAMILLE

M. Jean-Marc Pelletier, maire de Brossard, et M^{me} Monique Gagné, conseillère municipale responsable des questions familiales (RQF), entourés de jeunes familles brossardoises, d'aînés, de représentants d'organismes communautaires du milieu, dont la Maison de la Famille, et du directeur général du Carrefour, lors du lancement de l'opération cueillette d'idées qui s'est échelonnée du 14 au 27 mai 2007.

Tel était le slogan retenu par la Ville de Brossard afin d'inviter sa communauté à accrocher à un arbre, souhaits, commentaires et suggestions dans le cadre de l'élaboration de sa PFM.

4.3

sommaire

2 ÉDITORIAL

Allô, que puis-je faire pour vous?
Une femme de cœur... et de tête

3 POINT DE VUE ÉDITORIAL

Emploi d'été-Canada, l'inquiétude demeure

La consultation PFM «Famille», Brossard innove!

Élections du CA du Carrefour

M^{me} Jane Cowell-Poitras au comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

4 BILLET DU FORMATEUR

La mise en œuvre de la politique familiale: un défi pour tous

Coût de la cotisation

Bienvenue aux nouveaux membres

5 POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

19^e colloque sur l'action municipale et les familles une réussite sans pareille

6 LES PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2007

Les récipiendaires 2007

Félicitations aux municipalités et MRC ayant adopté leur PFM

9 ÉTUDES ET RECHERCHES

Communautés, mobilisation citoyenne et développement durable... avec les municipalités

10 ÉTUDES ET RECHERCHE

Les politiques sur le développement social, la famille, la vie communautaire et les loisirs convergent-elles?

Un autre beau bébé dans l'équipe du Carrefour

11 DU TEMPS POUR LA FAMILLE

Une large coalition

La FÉE s'associe au Carrefour

11 FAMILLES DANS LE MONDE

Coopération France/Québec sur la coalition emploi-famille, le Carrefour y participe

12 LE RENDEZ-VOUS ANNUEL

Le CAMF, déjà 20 ans en 2008

À voir et à lire

Calendrier

ALLÔ, QUE PUIS-JE FAIRE POUR VOUS?



par M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF

Il y a quelque temps, je recevais un appel d'une municipalité ayant adopté sa première politique familiale municipale (PFM) au début des années quatre-vingt-dix. Depuis, elle en a assuré régulièrement sa mise à jour. Sa représentation au colloque annuel du Carrefour fut régulière et l'intérêt du responsable des questions familiales (RQF) était soutenu. Bref, au fil des ans, sa relation avec le Carrefour fut toujours dynamique et partenariale. Dossier impeccable et exemplaire d'un membre intéressé. Mon interlocuteur au bout du fil, nouveau cadre municipal, ne connaissait pas le Carrefour. Ça s'explique. Autre constat, lors de l'élection de 2005, le conseil municipal a majoritairement changé. Nouvelle sensibilisation oblige. Après quelques instants d'entretien sur divers dossiers, l'échange téléphonique s'est resserré autour de la question «Quels sont les avantages à être membre du Carrefour?». Question tout à fait légitime et pertinente, me direz-vous. Toutefois, peut-on en convenir, une telle question ne se pose pas dans un contexte de collégialité. Un tel appel surprend toujours et donne tout un choc! Mais il fait aussi réfléchir...

Après avoir raccroché, je me suis alors posé certaines questions. Quelles sont les attentes de nos membres? Nos contacts réguliers répondent-ils aux besoins des membres? Quels suivis avons-nous faits depuis l'élection générale auprès de notre réseau? Bien sûr, il y a eu principalement des envois de courriels, de bulletins et d'invitations au colloque. Mais, au-delà des actions régulières, comment avons-nous entretenu les liens? Voilà la question!

Bien qu'isolée, cette situation confirme, hors de tout doute, ce que nous affirmons constamment au Carrefour: ne jamais rien prendre pour acquis. C'est vrai en amour et c'est vrai en affaires.

Dans le rapport d'activités 2006-2007 (disponible sur notre site web) se trouve une toute petite section, 4.2.1, intitulée «Fidéliser le réseau». On y évoque, trop brièvement d'ailleurs, l'importance du soutien aux responsables des questions familiales (RQF) comme élément clé dans un grand réseau. Les municipalités de ces RQF représentent environ 75 % de la population totale du Québec. Reconnaître les RQF comme des piliers du réseau: quelle belle

affirmation! C'est magnifique: la volonté du soutien au membership est présente. Toutefois, au-delà de l'intention, les actions posées sont-elles suffisantes pour maintenir vivant un réseau plus qu'exceptionnel?

Le quotidien du Carrefour est tel que l'accompagnement des projets ou leurs mises à jour occupent la majeure partie du temps du personnel et des formateurs du Carrefour. Nous sommes constamment en mode développement. Le dynamisme est évident. Cependant, il n'en demeure pas moins que de véritables actions de fidélisation d'un réseau commanderaient un investissement additionnel de ressources ainsi que la définition d'une stratégie de communication permettant d'atteindre un tel objectif. Consciente de cette réalité, l'assemblée générale du Carrefour a recommandé en mai dernier que des ressources additionnelles soient recherchées afin de prioriser une démarche continue de liaison avec le réseau. C'est prometteur.

La stratégie que nous devons adopter comprendrait possiblement:

- Un sondage auprès des membres sur leurs attentes
- La promotion d'offres de services
- Des échanges sur le suivi de la PFM
- Des rencontres régionales entre RQF
- Des représentations sur des dossiers connexes à la PFM
- Une démarche post-électorale lors de l'élection générale

Bref, il s'agit de mettre en place une série d'actions énergiques empreintes d'un souci de dialogue constant entre le Carrefour et son réseau.

Des appels semblables à celui-ci sont très rares, on en convient. Toutefois, voyons cet événement comme une lumière qui s'allume. Néanmoins, on n'a pas pour autant un état de situation nous permettant de connaître le degré de satisfaction des membres à l'endroit du Carrefour, ni le niveau d'avancement de leur PFM. Ça mérite réflexion!

Allô, ici le service à la clientèle, que puis-je faire pour vous? □

UNE FEMME DE CŒUR... ET DE TÊTE



L'an dernier, à pareille date, notre collègue Lise Drouin-Paquette prenait sa retraite à titre de formatrice du Carrefour. Il lui restait alors quelques dossiers à finaliser et elle a accepté d'ajouter quelques représentations occasionnelles. Tout est maintenant complété. Quel bonheur et quelle chance ce fut de côtoyer Lise. Son dernier message nous fait voir que c'est partagé. À la prochaine chère Lise.

Voilà, c'était mon dernier dossier, je ferme donc mes livres du Carrefour, mais non pas les bons souvenirs de ces années et des

personnes avec qui j'ai eu la chance de travailler dans une atmosphère de belle camaraderie et d'amitié. Cette amitié et ces bons souvenirs demeurent.

Ce fut une belle transition que le Carrefour m'a permis de vivre entre la retraite de la vie politique et la retraite, tout court, même s'il y a encore des engagements ici et là. Je suis reconnaissante au Carrefour de m'avoir offert ce beau défi il y a quelques années. □

Amitiés,
Lise Drouin-Paquette

COURRIER DES LECTEURS

Depuis mon entrée en fonction à la Ville de Chambly, j'ai pris connaissance de la documentation du Carrefour et des nombreux outils de travail avec lesquels vous avez encadré le comité de Chambly. Je n'ai que des commentaires positifs et élogieux à cet égard. J'ai travaillé dans le passé à l'élaboration de plusieurs politiques (ex.: la politique provinciale en matière de sécurité urbaine) et si j'avais eu accès à ce type d'encadrement et de professionnalisme, je suis sûre que le travail aurait été bien fait et fait plus rapidement.

Je vous informe dès à présent que je compte bien m'inspirer de vos outils et de vos bons coups pour mes futures tâches.

Nicole Vincelette, Régisseuse communautaire et jeunesse- intérim, Ville de Chambly

- Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices. Date de tombée des textes du prochain numéro: 9 novembre 2007.



Éditeur:

Carrefour action municipale et famille
5525, Auteuil, bureau 103
Brossard (Québec) J4Z 1M3

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction: Jacques Lizée

Coordination de la production: Manon Bolduc

Collaborateurs: M^{me} Lucie Fréchette, directrice de l'ARUC; M. Denis Guérin, formateur au Carrefour; M. Georges Letarte, chercheur ARUC-ISDC; M^{me} Édith Monette, animatrice communautaire Cible Famille Brandon

Correction: Colette Bédard et Manon Bolduc

Conception graphique et impression:
Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
3^e trimestre 2007 ISSN 1708-9824



EMPLOI D'ÉTÉ-CANADA, L'INQUIÉTUDE DEMEURE

L'inquiétude exprimée par le Carrefour en janvier 2007 au ministre des Ressources humaines et du Développement social du Canada, M. Monte Solberg, relativement au programme «Placement carrière-été», était fondée.

Constat, il y a eu des coupures dans le programme maintenant nommé «Emploi d'été-Canada». Les réponses négatives furent nombreuses et des renversements de décisions négatives ont été obtenus à l'arrachée sous la pression d'élus et d'organismes influents dans les communautés.

Des critères louables, mais difficilement applicables, amenaient inévitablement un refus. Dans un tel contexte, le Carrefour se demande si le programme «Emploi d'été-Canada» a pour finalité ultime l'embauche estivale d'étudiants en quête d'un travail ou d'étudiants ayant un profil prédéfini. De plus, le Carrefour affirme qu'une majorité d'organismes et de municipalités ne peuvent embaucher des étudiants sans l'appui de ce programme estival. Cette affirmation n'est pas partagée par le gouvernement fédéral.

Huit mois après le dépôt de sa requête, le Carrefour maintient le cap sur ses justifications:

- ➊ Impact sur le cheminement professionnel des jeunes et leur autonomie
- ➋ Impact sur les relations familiales des jeunes concernés par les programmes
- ➌ Impact sur les services offerts à des familles

1. Impact sur le cheminement professionnel des jeunes et leur autonomie

- ➊ Les compétences qu'acquière les jeunes grâce à ce programme sont un prolongement essentiel à la théorie offerte au cours de la formation.
- ➋ Les emplois d'été apportent aux jeunes un revenu qui contribue à leur budget annuel. Dans beaucoup de cas, ces revenus allègent la contribution financière de parents moins fortunés.

- ➌ Les emplois d'été contribuent également à réduire l'endettement des jeunes.

2. Impact sur les relations familiales des jeunes concernés par les programmes

- ➊ Le programme Placement carrière-été permet également à de nombreux jeunes de retourner dans leur région d'origine durant la période estivale. Ceci favorise le maintien des jeunes dans leur milieu d'appartenance et diminue l'impact de l'exode des jeunes québécois vers les centres urbains.
- ➋ Le retour des jeunes dans leur famille favorise des relations familiales plus intenses alors que durant l'année scolaire, elles sont généralement plus limitées.

3. Impact sur les services offerts à des familles

- ➊ L'offre de services tels les camps de jour d'été pour les enfants dont les parents sont au travail, les activités municipales de loisir, l'organisation de festivals d'été, les visites de musées et touristiques sont autant d'exemples de réalisations locales et régionales qui doivent compter sur un tel programme.
- ➋ Les organismes et les municipalités concernés par ces services ne pourront maintenir le même niveau de services, privant ainsi les familles de leur communauté.
- ➌ L'économie locale et régionale sera affectée négativement.

Les conséquences d'un refus de projet sont énormes tant pour les jeunes, pour leurs familles que pour les organismes et les municipalités.

Le Carrefour va maintenir actif ce dossier et espère que, pour l'été 2008, le programme soit rétabli au niveau de 2006. Dès septembre, le Carrefour, avec l'appui de ses membres, relancera le dossier en s'assurant que les évaluations soient faites par les fonctionnaires en régions qui connaissent bien les réalités locales. La vigilance s'impose. □

EN BREF

LA CONSULTATION PFM «FAMILLE», BROSSARD INNOVE!

L'arbre de vie retenu par la Ville de Brossard comme visuel de la politique familiale municipale (PFM) est devenu un outil dans le cadre de la consultation des familles et du milieu sur la PFM. Souhaits, commentaires et suggestions ont été accrochés aux branches de l'arbre. Le contenu est une des composantes des consultations qui ont eu lieu en août 2007.

Ce fut une activité proactive et originale où jeunes et moins jeunes se sont sentis concernés. Cette initiative fut celle du comité pour l'élaboration de la politique familiale, auquel notre formateur, Denis Guérin, apporte accompagnement et encadrement. Vous désirez suivre l'évolution des travaux du comité, visitez le site www.brossard.ca/famille. □

ÉLECTIONS AU CA DU CARREFOUR

Pour combler les trois (3) postes venant à échéance au conseil d'administration, les membres du Carrefour action municipale et famille ont, lors de l'assemblée générale du 25 mai 2007:

- ➊ réélu par acclamation M^{me} Marielle Lemieux, conseillère municipale de Saint-Magloire, dans la catégorie des municipalités de 1 à 4999 habitants
- ➋ élu M^{me} Isabelle Vermette, conseillère municipale d'Otterburn Park, dans la catégorie des municipalités de 5000 à 9999 habitants
- ➌ réélu M^{me} Marie-Ginette Lafrance, conseillère municipale de Saint-Basile-le-Grand, dans la catégorie des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants.

De plus, ce sont désormais M^{me} Jane Cowell-Poitras, conseillère municipale à Montréal, M^{me} Suzanne Perron, conseillère municipale de La Prairie, et M^{me} Marielle Lemieux, conseillère municipale de Saint-Magloire, qui assument respectivement les fonctions de 1^{re} vice-présidente, 2^e vice-présidente et de secrétaire au conseil d'administration du Carrefour. Conservent leur poste, M^{me} Johanne Delage, trésorière et, non la moindre, M^{me} Réjane T. Salvail, présidente. □



M^{me} Jane Cowell-Poitras est conseillère municipale de l'arrondissement Lachine

M^{me} JANE COWELL-POITRAS AU COMITÉ CONSULTATIF DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Le mercredi 6 juin 2007, le Conseil des ministres a procédé à la nomination de M^{me} Jane Cowell-Poitras comme membre du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Rappelons que M^{me} Cowell-Poitras, conseillère municipale de l'arrondissement Lachine, représente la ville de Montréal au Carrefour. Elle siège également aux comités des élus et du pilotage du projet PFM de la ville de Montréal. Félicitations! □

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE FAMILIALE: UN DÉFI POUR TOUS

par M. Denis Guérin, formateur au Carrefour

Vous êtes plusieurs municipalités, plan d'action en main, à vouloir entreprendre la réalisation concrète et le suivi du plus grand nombre d'actions pour le bénéfice des familles. Cependant, lorsqu'arrive le moment de mettre les crayons de côté pour passer en mode action, force est de constater que les ressources deviennent moins accessibles et que les appuis se dissipent. Dans un tel contexte, il est parfois difficile de conserver la même ardeur pour relever le défi de la mise en œuvre.



Denis Guérin est formateur au CAMF

Pour une municipalité qui s'engage dans une démarche de mise en œuvre, un des facteurs de succès repose sur la présence d'un comité qui aura comme principal mandat de planifier et coordonner la mise en œuvre des actions. En outre, ce comité devra faire, périodiquement, le point sur le degré d'avancement des actions. Il devra également fournir, aux acteurs engagés, une lecture d'ensemble des actions en cours. Un tel comité est fondamental, car la réalisation et le suivi des actions font appel non seulement à de nombreux intervenants, mais se traduisent bien souvent par des actions multisectorielles mettant en commun diverses ressources.

Vous pouvez prendre une pause pour reprendre votre souffle!

Bravo, maintenant, vous avez franchi la première étape. Votre comité est formé et prêt à relever le défi. Bon d'accord, il est un peu essoufflé, mais il est déterminé. Pour la suite des choses, je préfère être franc avec vous et vous dire que la mise en œuvre d'un plan d'action est très souvent un véritable parcours à obstacles au cours duquel il faut faire preuve de flexibilité et de créativité pour composer avec le manque de ressources tant humaines que financières,

l'essoufflement des acteurs, les nouvelles attentes et préoccupations qui se pointent. Et j'en passe...

Le 19^e colloque vient tout juste de se terminer et je me vois encore vous présenter un modèle de mise en œuvre, vous proposer les douze (12) ingrédients d'un contexte favorable, vous exposer les six (6) volets de la planification d'une action, vous démontrer les trois (3) étapes d'un mécanisme de suivi rigoureux et vous décrire les quatre (4) questions qui entourent l'évaluation. Je me vois aussi vous proposer une fiche de suivi pour vos projets et vous faire valoir toute l'importance de faire circuler l'information entre les différents acteurs. Cependant, tout au long de mon exposé, j'ai vu des visages perplexes. Vous étiez plusieurs à me rappeler que la réalité vous expose à des contextes différents et pas toujours favorables où il est difficile d'appliquer un modèle. Pour ces commentaires, je vous donne raison. Mais, il faut garder à l'esprit que le modèle et les outils, aussi complets et polyvalents soient-ils, seront toujours accessoires et subordonnés à la capacité du milieu de travailler ensemble et de se mobiliser derrière son plan d'action, à la volonté des leaders politiques et communautaires et à l'engagement soutenu de l'administration municipale.

Les prix «Action municipale et famille» et les certificats «Mérite» décernés par le Carrefour lors des colloques sont là pour nous rappeler que les réalisations sont bien réelles malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer dans la mise en œuvre des actions. En toute humilité, ce n'est pas mon modèle ni les outils que je vous propose qui doivent vous guider, mais ce sont les réalisations qui sont l'objet de ces reconnaissances qui doivent vous inspirer à agir.

Lors du 20^e colloque, je vous invite donc à être de ceux qui déposeront un projet au Carrefour. À être de ceux qui seront fiers de partager avec nous le résultat de leurs efforts □

COÛT DE LA COTISATION

Tarifcation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007

MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)

Ces montants incluent les taxes

1 à 4 999 habitants =	62,52 \$
5 000 à 9 999 habitants =	131,04 \$
10 000 à 19 999 habitants =	196,56 \$
20 000 à 49 999 habitants =	262,09 \$
50 000 à 99 999 habitants =	524,17 \$
100 000 à 199 999 habitants =	917,30 \$
200 000 à 299 999 habitants =	1310,43 \$
300 000 à 399 999 habitants =	2620,85 \$
400 000 à 599 999 habitants =	3931,28 \$
600 000 habitants et plus =	6552,13 \$
Organisme national =	163,80 \$
Organisme régional et local =	65,52 \$
Individu =	65,52 \$

Bienvenue aux NOUVEAUX MEMBRES

- | | |
|--|--|
| 01 BAS-SAINT-LAURENT
Amqui
Comité d'action communautaire de Saint-Bruno-de-Kamouraska inc.
Sainte-Flavie | 11 GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Percé |
| 02 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
MRC Le Domaine-du-Roy | 12 CHAUDIÈRE-APPALACHES
Sainte-Perpétue |
| 03 QUÉBEC
MRC Charlevoix-Est | 14 LANAUDIÈRE
Saint-Donat
Saint-Félix-de-Valois |
| 04 MAURICIE
Lac-aux-Sables
Saint-Élie-de-Caxton | 15 LAURENTIDES
Sainte-Agathe-des-Monts
Sainte-Marthe-sur-le-Lac |
| 05 ESTRIE
Asbestos
Coaticook | 16 MONTÉRÉGIE
Noyan |
| 06 MONTRÉAL
Centre 1,2,3 GO! | 17 CENTRE-DU-QUÉBEC
Saint-Pierre-les-Becquets
Tingwick |
| 08 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Rouyn-Noranda | |



BON D'ADHÉSION

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir les questions famille et municipalité auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au www.carrefourmunicipal.qc.ca



/01



/02



/03



/04



/05



/06



/07



/08

19^e COLLOQUE SUR L'ACTION MUNICIPALE ET LES FAMILLES UNE RÉUSSITE SANS PAREILLE

Avec ses conférenciers et invités réputés, sa formule renouvelée, ses onze (11) ateliers ciblés, ses activités interactives de réflexion et d'échange, sans oublier sa collaboration avec la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), le 19^e colloque du CAMF fut un événement des plus recherchés.

En effet, ce sont 375 participants représentant les milieux municipaux et de recherche, de nombreux organismes communautaires, la FQCCL, la FQM et l'UMQ qui ont participé au 19^e colloque sur l'action municipale et les familles, qui a eu lieu du 25 au 27 mai 2007, à Drummondville. Également présents, des représentants du ministère de la Famille et des Aînés, parmi lesquels les très appréciées M^{me} Marguerite Blais, ministre des Aînés, et M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre à la Famille. Les participants ont échangé sur le thème «Le sentiment d'appartenance» lors de discussions nombreuses et fructueuses qui ont mené à l'adoption de recommandations, disponibles sur le site du Carrefour www.carrefourmunicipal.qc.ca.

Au cours de ce colloque, des gens, des municipalités et MRC ont été honorés

pour leur contribution au mieux-être des familles ou pour l'élaboration de politiques familiales, lors de la remise des Prix Action municipale et famille et des certificats mérite. En outre, les noms des villes hôtes des deux prochains colloques furent divulgués. C'est ainsi que nous avons rendez-vous à Rimouski, en 2008, pour la 20^e édition du colloque, et à Amos, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en 2009.

Ce fut également l'occasion pour le Carrefour de remercier la Ville de Drummondville pour son accueil chaleureux et son apport considérable à l'organisation et au déroulement de ce colloque ainsi que les bénévoles, conférenciers et partenaires: la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), l'Université du Québec en Outaouais, avec son alliance de recherche université-communauté (l'ARUC-ISDC) et la Fondation pour l'Éducation des Enfants (FÉE).

Visiter la section «colloque» sur le site web du Carrefour pour consulter le contenu des ateliers, le rapport d'activités, les récipiendaires des Prix Action municipale et famille, les moments marquants du colloque en photos, etc. □

/01 > M. Pierre Gingras, député de Blainville; M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond; M. Jacques Lizée, directeur général du Carrefour; M^{me} Réjane T. Salvail, présidente du CA du Carrefour; M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés; M. Roberto Léveillé, RQF et conseiller municipal de Drummondville et M. Alain Martel, conseiller municipal de Drummondville et trésorier de la FQCCL.

/02 > Participants à l'assemblée générale du Carrefour.

/03 > 2^e rangée: M. Marc-André Plante, adjoint à la direction générale du Carrefour et sa conjointe; M^{me} Carla Furtado, de la permanence du Carrefour, coordonnatrice du colloque; M. Denis Guérin, formateur au Carrefour et sa conjointe (assise à l'avant); 1^{re} rangée: M^{me} Josée Lavoie, conseillère municipale de Saint-Mathieu du Parc; M. Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule et membre du CA du Carrefour et sa conjointe.

/04 > M. Jacques Lizée (2^e rangée), directeur général du Carrefour et sa conjointe; M. Daniel Rathé, conseiller municipal de Blainville; M^{me} Réjane T. Salvail, présidente du CA du CAMF, M. Donald Bélanger, conseiller municipal de Rimouski, M. Roberto Léveillé (2^e rangée), RQF et conseiller municipal de Drummondville et sa conjointe.

/05 > Représentants de la FQCCL

/06 > M^{me} Lucie Fréchette, directrice de l'ARUC-ISDC.

/07 > M. André Langevin, formateur au Carrefour.

/08 > M. Claude Jacquier, conférencier, chercheur à l'Université de Lyon, France.

LES PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2007 ET L'ORGANISATION DU MILIEU DE VIE DES FAMILLES



Les Prix Action municipale et famille soulignent des réalisations municipales favorisant la qualité du milieu de vie des familles. Ils sont remis dans le cadre du colloque annuel du Carrefour action municipale et famille qui, cette année, a eu lieu du 25 au 27 mai à Drummondville. De son côté, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) a remis le prix Lucien-Paquet, qui met en lumière, par le biais d'un projet d'animation, l'action sociocommunautaire de ses centres membres et les incite à être créatifs dans leur action.

Catégorie **moins de 10 000 habitants**

ESPRIT-SAINT

dans la région du Bas-Saint-Laurent



M^{me} Marlène Dubé, mairesse d'Esprit-Saint et M^{me} Viola Lefebvre, conseillère municipale de Lac-Mégantic, alors membre du conseil d'administration du Carrefour.

Dans la catégorie **Municipalités de moins de 10 000 habitants**, le jury a choisi **Esprit-Saint**, dans la région du Bas-Saint-Laurent.

La municipalité récipiendaire de cette catégorie compte un peu plus de 400 habitants. Réaliser l'aménagement d'un local jeunesse fut un beau défi pour une municipalité de cette taille. L'initiative est devenue une réalité grâce à la collaboration des familles elles-mêmes, des jeunes, des aînés et des intervenants du milieu.

Ce local jeunesse accroît l'appartenance des adolescents et facilite leur engagement dans l'animation des activités. Cette réalisation encourage les divers organismes à se doter d'un mode d'intervention commun auprès des jeunes et favorise l'organisation d'activités sociales et culturelles pour les familles.

Le jury reconnaît ainsi le dynamisme d'une toute petite communauté désireuse de répondre aux attentes de ses jeunes et de leur donner l'occasion de se mobiliser.

Catégorie **de 10 000 à 25 000 habitants**

BAIE-COMEAU sur la Côte-Nord et

ROBERVAL au Lac-Saint-Jean



M^{me} Carole Deschênes, conseillère municipale de Baie-Comeau et Laurence Lemieux-Lizée, «bénévole» à la remise des certificats



M^{me} Michèle Claveau, RQF et conseillère municipale de Roberval; M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés

Dans la catégorie **Municipalités de 10 000 à 25 000 habitants**, deux candidatures se sont classées ex æquo. Ce sont les villes de **Baie-Comeau** et de **Roberval** respectivement dans les régions de la Côte-Nord et du Lac-Saint-Jean.

L'offre d'activités en famille favorisant la qualité des relations familiales et communautaires a particulièrement attiré l'attention du jury dans son choix ex æquo des deux récipiendaires.

Prolongement à la politique familiale municipale de Baie-Comeau, la réalisation de 10 journées d'activités à l'occasion de la semaine de relâche a facilité aux familles la planification du congé scolaire, la conciliation famille/travail et les activités intergénérationnelles. Pour l'occasion, la gratuité du transport en commun fut offerte. Un tel événement a rejoint plus de 17 000 personnes et fut réalisé pour une deuxième année en 2007. Il a permis aux familles, sans égard à leurs capacités financières, de vivre dans leur communauté des moments familiaux privilégiés.

Le deuxième récipiendaire de cette catégorie, la municipalité de Roberval, a réalisé un village sur glace qui s'échelonne de janvier à mars. Ce camping hivernal rejoint plus de 100 000 personnes. Une panoplie d'activités gratuites tant sociales, culturelles que sportives sont alors offertes. Créer des liens, faciliter les activités intergénérationnelles, socialiser avec d'autres familles, accroître le sentiment d'appartenance, voilà autant d'objectifs atteints grâce à ce camping hivernal, constitué de plus de 300 maisonnettes, d'un anneau de glace et d'un sentier pédestre en plein cœur de la ville.

Cette initiative bénéficie également d'un important partenariat de la communauté incluant les autochtones de Mashteuatsh.

C'est également en pensant aux saines habitudes de vie à acquérir, gage de santé familiale, que le jury a décerné le Prix aux municipalités de Baie-Comeau et de Roberval.

Catégorie **de plus de 25 000 habitants**

THETFORD MINES dans la région Chaudière-Appalaches

Dans la catégorie **Municipalités de plus de 25 000 habitants**, le jury a retenu la candidature de la ville de **Thetford Mines** dans la région Chaudière-Appalaches.

L'engagement municipal en matière de prévention de la cybercriminalité a séduit le jury. Par la création d'un programme intitulé «Vous NET pas seul», l'initiative fournit aux parents et aux jeunes un soutien évident favorisant des mesures préventives à domicile et une communication accrue entre parent/adolescent quant à l'utilisation de l'Internet. Ce programme fonctionne dans quatre municipalités.

L'accroissement de la cyberintimidation, de la pornographie juvénile, de la pédophilie, de sites haineux et à caractère offensant commande des actions énergiques.

Le slogan du programme «Ensemble, prévenons les crimes sur le net» a trouvé écho dans la communauté locale et régionale: conseils municipaux, corps policiers, tables jeunesse, caisses populaires et ministères. Tous les partenaires sont conscients de la nécessité d'agir collectivement afin de contrer ce fléau qui entre dans les familles. Les corps policiers de différentes municipalités avoisinantes font front commun dans ce projet.

L'attitude positive des médias d'aller au-delà de la dénonciation de cas pathétiques par la promotion du programme illustre également la belle réussite de l'initiative susceptible d'être exportée.

Pour toutes ces considérations, le jury a décerné le prix à la municipalité de Thetford Mines.



M. Luc Berthold, maire de Thetford Mines; M. Yves Simoneau, agent d'affaires publiques et relations communautaires à Thetford Mines et M^{me} Louise Houde, représentante du ministère des Affaires municipales et des Régions au CA du Carrefour

Catégorie **Municipalité régionale de comté (MRC)**

MRC LOTBINIÈRE

dans la région Chaudière-Appalaches



M. Gilles Proulx, président du comité famille de la MRC de Lotbinière; M. Maurice Sénécal, préfet de la MRC Lotbinière et Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule et membre du CA du Carrefour

Dans la catégorie **Municipalité régionale de comté (MRC)**, la lauréate est la **MRC Lotbinière** dans la région Chaudière-Appalaches.

C'est la continuité et la persévérance que le jury désire souligner en honorant cette MRC qui, depuis 2002, contribue à la sensibilisation et à la mobilisation des familles de son territoire. Le partenariat des 18 municipalités, de 16 écoles et de 20 organismes est remarquable. Le soutien apporté aux responsables des questions familiales (RQF) mérite également d'être souligné. Enfin, la contribution exceptionnelle de la Maison de la famille de Lotbinière est un levier majeur pour la pérennité de l'initiative.

Le prix Lucien-Paquet PATRO LAVAL



M^{me} Ginette Faucher, présidente de la FQCC et M. Donald Gingras, directeur général, Patro-Laval

Le **Patro Laval** est un centre communautaire de la Basse-Ville de Québec. Par un programme d'activités de loisir communautaire, il a pour mission d'offrir un milieu de vie favorisant le développement intégral de la personne.

Devant l'engouement des jeunes et des parents pour une activité de «flag football» initiée par le Patro en 2004, un programme de «vrai football» est lancé en 2005 afin de contrer l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. C'est en 2006 que fut véritablement structurée l'équipe de football, la seule à ne pas être organisée par le milieu scolaire. Le recrutement se fait dans les quatre écoles primaires du quartier auprès des jeunes de 5^e et de 6^e année de la Basse-Ville de Québec. Le programme se veut d'abord accessible à des coûts minimes. En harmonie avec les valeurs du Patro et les principes de saines habitudes de vie du projet Québec en forme, il vise le développement intégral des jeunes. Les retombées du programme sont intéressantes, notamment au plan de la motivation scolaire et de la poursuite des études. La participation des parents et l'implication des entraîneurs adolescents sont également remarquables.

Personne ayant contribué au développement d'une politique familiale municipale dans sa communauté,
Prix «Pierre Gingras»

M^{me} JANE COWELL-POITRAS

conseillère municipale de l'arrondissement Lachine de la ville de Montréal



M^{me} Réjane T. Salvail, présidente du CA du Carrefour; M. René Rochefort et M^{me} Raymonde Rochefort, citoyens de la ville de Montréal; M^{me} Jane Cowell-Poitras, conseillère municipale, RQF, représentante de la ville de Montréal au Carrefour; M^{me} Fernande Lussier, RQF, conseillère municipale de Saint-Philippe et représentante de la Fondation pour l'Éducation des Enfants (FÉE); M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés

Dans la catégorie **Personne ayant contribué au développement d'une politique familiale municipale dans sa communauté**, le **Prix «Pierre Gingras»** a été attribué à **M^{me} Jane Cowell-Poitras** de l'arrondissement Lachine de la ville de Montréal.

Notre lauréate est une pionnière de la politique familiale municipale au Québec. Dès la fin des années quatre-vingt, on la retrouve en tant que conseillère municipale, présidente de la commission de la famille et des aînés de sa municipalité. Rapidement, elle se manifeste dans les divers milieux où il est question de la famille. Dans ce contexte, sa municipalité devient l'hôte de l'annonce du partenariat entre le gouvernement du Québec et les deux associations municipales, UMQ et UMRQC (maintenant la FQM) incitant les municipalités à «Penser et agir famille». Cette activité avait lieu dans le cadre de la Semaine nationale de la famille.

Membre du premier comité aviseur du comité permanent sur l'action municipale et famille, comité devenu le Carrefour action municipale et famille, notre récipiendaire a influencé la réflexion sur le devenir des politiques familiales alors qu'elle pouvait témoigner de la réalisation de la politique de sa municipalité et ce, dès 1990.

Ses engagements locaux ajoutent à sa crédibilité alors qu'elle a participé activement dans des organismes comme Parents-secours et Parados. Son partenariat soutenu avec de nombreux organismes telle l'Union des familles mérite également d'être souligné.

Son engagement actuel dans le développement de la politique familiale de la ville de Montréal, tant au comité des élus des arrondissements qu'au comité de pilotage, est des plus importants.

En 2004, cet engagement a continué de se manifester alors qu'elle a été nommée membre du Conseil de la famille et de l'enfance par la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et élue vice-présidente du Carrefour action municipale et famille.

Pour toutes ces raisons, le jury est fier de rendre hommage à M^{me} Jane Cowell-Poitras, conseillère municipale de l'arrondissement Lachine, mairesse suppléante de Montréal et représentante pour la ville de Montréal au sein du conseil d'administration du Carrefour action municipale et famille.

R É A L I S E Z L E R Ê V E

LA FÉE

UN GROUPE DE REÉÉ
PAS COMME LES AUTRES



**Il n'est jamais trop tôt pour commencer...
donnez un bon départ à votre enfant.**

Avec la FÉE, vous avez de nombreux moyens à votre disposition afin de financer les études de votre enfant. Que ce soit notre régime collectif, notre régime des performants ou notre régime individuel, nous pouvons et nous allons vous aider à atteindre vos objectifs en matière d'épargne. Et bien sûr, tous nos régimes sont admissibles à recevoir toutes les subventions offertes par le gouvernement. **Pour plus d'informations, www.cefi.ca**

Un fier partenaire du Carrefour action municipale et famille

FÉLICITATIONS AUX MUNICIPALITÉS ET MRC AYANT ADOPTÉ LEUR PFM

Le Carrefour tient à souligner le travail de toutes les municipalités et MRC qui se sont dotées d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action au cours des derniers mois en leur offrant un certificat mérite. Cette reconnaissance vise tout ceux et celles qui ont participé à la mise en œuvre de la PFM de leur municipalité, notamment les membres du comité famille. Le Carrefour a procédé à la remise des certificats mérite aux municipalités présentes lors du 19^e colloque du Carrefour sur l'Action municipale et les familles. Cette remise s'est déroulée sous la présidence d'honneur de M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre de la Famille et des Aînés.

BAS-SAINT-LAURENT Esprit-Saint et La Rédemption



M^{me} Madeleine Perreault, coordonnatrice de la PFM de la Rédemption; M^{me} Mariène Dubé, mairesse d'Esprit-Saint; M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre de la Famille et des Aînés

MAURICIE MRC Maskinongé



M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre de la Famille et des Aînés; M^{me} Réjane T. Salvail, présidente du CA du Carrefour; M^{me} Christiane Gallo, coordonnatrice de la PFM de la MRC Maskinongé; M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés

MONTÉRÉGIE Beloeil



M^{me} Diane Lavoie, RQF et conseillère municipale de Beloeil; M. Pierre Verret, RQF et conseiller municipal de Beloeil; M. Réal Jeanotte, maire de Beloeil

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Témiscaming



M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre de la Famille et des Aînés et M^{me} Josette McCann, RQF et conseillère municipale de Témiscaming

Contrecœur



M. Benoit Simard, chef de la division loisir et culture de la ville de Contrecœur; M^{me} Linda Voukirakis, RQF et conseillère municipale de Contrecœur; M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre de la Famille et des Aînés

CENTRE-DU-QUÉBEC Drummondville



M. Alain Martel, conseiller municipal de Drummondville; M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre de la Famille et des Aînés; M^{me} Réjane T. Salvail, présidente du CA du Carrefour; M. Roberto Léveillé, RQF et conseiller municipal de Drummondville; M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés

Farnham



M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre de la Famille et des Aînés; M^{me} Réjane T. Salvail, présidente du CA du Carrefour; M^{me} Claudia Vincent, RQF et conseillère municipale de Farnham; M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés

Saint-Samuel



M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre de la Famille et des Aînés; M^{me} Réjane T. Salvail, présidente du CA du Carrefour; M^{me} Lise Prévost, formatrice au Carrefour; M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés; M. René Mongrain, maire de Saint-Samuel



COMMUNAUTÉS, MOBILISATION CITOYENNE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE... AVEC LES MUNICIPALITÉS

par **M^{me} Lucie Fréchette**, directrice de l'Alliance de recherche université-communauté
en innovation sociale et développement des communautés, Université du Québec en Outaouais

En début d'année se tenait à l'Université du Québec en Outaouais un premier grand rendez-vous portant sur le thème: **Communauté, mobilisation citoyenne et développement**, organisé par l'ARUC-ISDC. Il a réuni plus de 175 personnes des principales régions du Québec.

Deux présentations internationales étaient au programme: «Communautés locales, citoyenneté et développement: par où passe le développement aujourd'hui en Afrique?» et «Territoires et développement durable: l'enjeu européen».

Cette entrée en matière internationale fut suivie d'une perspective québécoise exposée en trois (3) volets: «Comment le mouvement coopératif intervient aujourd'hui dans le développement durable des communautés?», «Quels sont les défis actuels de l'organisation communautaire dans la mobilisation citoyenne?» et «Développement social des communautés et politiques publiques: un état des lieux».

Un débat relancé: la place des communautés dans la société québécoise

Communications et discussions ont permis de relancer le débat sur l'apport des communautés locales à une économie plurielle et la place qu'occupent ces communautés comme espaces intermédiaires entre les citoyens et l'État. Nouveauté cependant: l'approche passait par l'apport croisé du mouvement coopératif et de l'organisation communautaire et faisait constamment l'alternance entre perspective québécoise et perspective internationale.

Pour M^{me} Hélène Simard, du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), les 20 000 dirigeants et militants qui animent le mouvement coopératif confirment chaque jour leur engagement dans le développement de leur communauté à partir de services de proximité multi-activités, de coopé-

ratives forestières, de coopératives de santé... et même plus récemment des projets de coopératives du vent, l'éolien étant aujourd'hui à l'avant-scène des défis de développement du Québec et de ses régions. Elle déplore cependant que le poids politique des coopératives (plus de 3000) ne soit pas équivalent à leur poids économique, ce sur quoi son conseil entend travailler dans les prochaines années. Affirmant d'entrée de jeu que la tradition coopérative en est une d'entrepreneuriat collectif et de participation démocratique, elle considère que ce sont là des éléments majeurs d'un développement durable. Pour René Lachapelle, l'organisation communautaire professionnelle dans le secteur de la santé et des services sociaux a été dans les 40 dernières années une contribution de premier ordre dans le développement des communautés. Elle est cependant à la croisée des chemins, traversée qu'elle est par une période de turbulence, notamment la tendance technocratique du service public qui occupe de plus en plus de place. Les propos du professeur Denis Bourque, de l'Université du Québec en Outaouais, sur un autre registre, allait dans le même sens dans son analyse de quelques politiques publiques récentes qui, à première vue, dévoilent un discours progressiste mais n'offrent pas souvent les moyens de leurs ambitions.

On ne s'entendait pas tous pour dire que la conjoncture politique actuelle au Québec est défavorable mais la plupart considérait que l'interface d'un marché plus mondialisé, d'un État plus néolibéral, plus technocratique et plus conservateur au Canada comme au Québec n'était pas fait pour arranger les choses. Tous affirmaient néanmoins que les interfaces entre le marché et l'État et les communautés et les régions n'étaient pas à sens unique.

Second débat: le «local», face cachée de la mondialisation

La face cachée de la mondialisation, c'est le «local». Hier, le «local» était devenu résiduel dans le cadre d'États nationaux sur lesquels on misait tout pour faire face aux inégalités créées par le marché. Aujourd'hui, on découvre au «local» et au «régional» des vertus qu'on ne leur soupçonnait pas il y a quelques décennies, celle de participer activement au renouvellement des États sociaux au Nord et à leur reconstruction au Sud. Les communautés et les régions ne peuvent plus être considérées comme de simples bassins d'emplois ou de simples réceptacles de services publics centralisés. Car ONG, mouvement associatif, entreprises collectives (coopératives et OBNL), dispositifs associatifs ou publics de développement local, syndicats et gouvernements locaux sont désormais de la partie. La tendance n'est peut-être pas irréversible mais elle est de plus en plus structurante dans certaines régions et dans certains pays que ce soit au Québec, en Europe ou sur le continent africain.

Abdou Salam Fall, du Sénégal, et Claude Jacquier, de France, nous ont permis de mettre le Québec sur la planète en nous démontrant en quelque sorte l'internationalisation en cours du développement local et sa portée stratégique à partir d'une perspective commune à tous, celle de la co-construction de politiques publiques, du pouvoir d'agir des peuples dans des alliances entre mouvements sociaux et réseaux de développement d'alternatives économiques. Bref, un objectif partagé tant par les communautés locales du Nord comme du Sud: celui de prendre part aux décisions qui les concernent. Claude Jacquier, situant les enjeux de développement des communautés à l'échelle européenne, nous a permis de bien voir l'importance des communautés comme espaces de vie commune où se combinent tout à la fois des lieux à protéger (l'environnement), des gens motivés par un «vivre ensemble» (la cohésion sociale) et des institutions à réguler (l'économie).

Le colloque aura également permis de constater que la perspective du développement durable n'est plus l'apanage des seules organisations spécialisées (les écologistes) mais que celle-ci a été réappropriée par l'ensemble des mouvements sociaux. Tous s'en sont emparés à des degrés divers. Aujourd'hui, c'est une dimension indispensable à tout projet social, socioéconomique ou sociopolitique qui se respecte. Des informations sur le contenu de ce colloque sont disponibles sur le site de l'ARUC: www.uqo.ca/aruc/. □

1 ARUC-ISDC: l'Alliance de recherche Université-Communauté/Innovation sociale et développement des communautés est un regroupement d'une vingtaine de chercheurs et de 12 partenaires sociaux de l'Outaouais, du Québec, de l'Europe et de pays du Sud (Afrique et Amérique latine).

M^{me} Lucie Fréchette, directrice de l'Alliance de recherche université-communauté en innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) et coordonnatrice du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

LES POLITIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, LA FAMILLE, LA VIE COMMUNAUTAIRE ET LES LOISIRS CONVERGENT-ELLES?

par M. Georges Letarte, chercheur à l'ARUC-ISDC, axe développement social

Dans le cadre d'un partenariat ARUC-ISDC, le Carrefour pilote une recherche sur les interfaces entre diverses politiques municipales. Le chercheur Georges Letarte nous livre des résultats préliminaires.

La recherche actuellement en cours étudie les interfaces entre les politiques municipales dans les domaines du développement social, de la famille, des loisirs et de la vie communautaire. Elle vise simultanément à produire un état de situation en vue d'identifier où en sont rendues les municipalités dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement social et comment cette politique est élaborée.

La recherche prend appui sur la loi 170 et ses dérivés (2001) qui ont confié une responsabilité en matière de développement social à un certain nombre de grandes villes. Certaines municipalités y adhèrent librement. Les municipalités agissent en développement social dans nombre de champs d'intervention notamment les loisirs et les sports, l'aménagement du territoire, l'habitation, les services de proximité, la sécurité, la prévention, la culture, la participation citoyenne, le développement du capital social. Les municipalités sont constamment interpellées comme des acteurs privilégiés et essentiels dans la mise en œuvre d'autres planifications telles les plans quinquennaux des CRÉ et les projets cliniques des CSSS.



M. Georges Letarte est chercheur à l'ARUC-ISDC, axe développement social.

Par ailleurs, cette responsabilité de planification est née dans un climat d'ambiguïté. L'origine est peu connue et l'intention du législateur est peu précise pour les raisons suivantes: seules un certain nombre de villes nées des fusions sont concernées, le concept de développement social est relativement nouveau et n'est pas défini dans la loi, la loi et les décrets ne précisent aucune reddition de comptes ni conséquences en l'absence d'action. Les municipalités ont également été fortement incitées à se doter d'une politique familiale depuis l'année internationale de la famille et le gouvernement du Québec a rendu des outils disponibles pour la réalisation de telles politiques. De fait, nombre de municipalités se sont engagées dans cette voie.

Les résultats montrent que la mise en place d'une démarche d'élaboration d'une politique ou de plans d'action en développement social est liée à l'exercice d'un leadership fort au niveau local. Le leadership des élus apparaît primordial. L'engagement du milieu communautaire et plus largement de l'ensemble des partenaires serait un gage de dynamisme accru et d'une plus grande adhésion aux orientations, tant en développement social qu'en matière de politique familiale.

La participation citoyenne à l'élaboration de la politique de développement social est fortement associée à l'engagement des organismes communautaires, puis à l'engagement des autres organismes partenaires du milieu. La participation plus large de la population se résume, sauf exception (VVS), à une invitation à une rencontre publique. Les organismes communautaires sont perçus comme les porte-parole de la population. Les modalités de participation, tant pour les politiques de développement social que de la famille, se renouvellent peu, elles se centrent sur les acteurs habituels. Les processus d'élaboration n'ont pas donné lieu à une réflexion préalable sur la manière de créer la participation citoyenne en cours de processus, cette dernière est plutôt vue comme une des résultantes des actions à entreprendre par la suite.

Les résultats montrent également que la vision du développement social comme politique intégrative inspire les partenaires mais la pression demeure

forte pour l'élaborer et l'actualiser en mode sectoriel. Malgré l'adhésion à une vision large du développement social, l'identité propre de chaque politique est régulièrement évoquée comme étant un facteur mobilisant pour les organisations du milieu, particulièrement pour les questions familiales.

Chez les répondants, la politique familiale semble perçue davantage comme nécessaire et utile pour le développement des communautés alors que le développement social apparaît parfois comme une juridiction reliée davantage au gouvernement central. Les politiques familiales sont évoquées comme essentielles pour assurer l'équilibre et le développement démographique. Après les politiques familiales, ce sont les politiques culturelles qui rallient le plus les municipalités; les politiques relatives aux sports et loisirs sont les moins présentes bien que l'action des municipalités locales soit majeure dans ce domaine. Les propos des informateurs permettent de croire que la politique familiale et la politique culturelle sont associées à une image de marque pour les municipalités, le développement social étant davantage vu comme une réponse aux besoins des clientèles plus démunies ou moins insérées socialement. Il y aurait ici une certaine contradiction entre la définition théorique du développement social et sa compréhension véritable.

L'arrimage des politiques est vu comme les actions et champs d'interventions communs aux politiques. Quatre municipalités se sont dotées à la fois de politiques ou de plans d'action en matière de développement social et de famille. Par le nombre et la nature des actions, les quatre municipalités traitent fortement de la qualité des milieux de vie, de l'habitation et de la sécurité. Ce sont des questions reliées de très près au quotidien des personnes, des familles et des communautés. Trois autres questions, abordées dans toutes les municipalités bien que les actions soient moins nombreuses, se trouvent également dans les deux politiques; ce sont l'accessibilité, la reconnaissance et le soutien aux initiatives et organisations du milieu et finalement, la participation et la démocratie.

Trois municipalités se sont dotées à la fois de politiques ou plans d'action en matière de famille et d'activités physiques, de sports et de loisirs. Bien qu'il y ait bon nombre d'actions traitant de la qualité des milieux de vie, de l'habitation et de la sécurité, peu sont communes aux deux politiques. Si les actions sont moins nombreuses, ce sont cependant les trois champs relatifs à l'accessibilité, la participation et la démocratie et la reconnaissance et le soutien aux initiatives et organismes du milieu qui présentent davantage d'interfaces.

Les informateurs participant à la recherche ont indiqué que la multiplication des partenariats ou concertations de même que des politiques ou plans d'action, issus des villes elles-mêmes, du gouvernement du Québec ou des partenaires du milieu devient lourde et difficile à gérer. La gestion de la transversalité, entendons les interfaces, la cohérence et la convergence des politiques ou plans d'action, préoccupent les villes particulièrement dans la mise en œuvre des actions. À ce moment-ci, les municipalités semblent rechercher davantage des moyens de gérer la lourdeur plutôt que de réévaluer les façons de faire; une réflexion en ce sens s'amorce toutefois dans quelques municipalités.

L'analyse des résultats se poursuit et la recherche devrait être publiée au cours de l'automne prochain. □



UN AUTRE BEAU BÉBÉ DANS L'ÉQUIPE DU CARREFOUR

Voici la plus jeune participante au 19^e colloque! Née en avril dernier, la petite Maélie suivra peut-être les traces de son papa, Marc-André Plante, adjoint à la direction générale au Carrefour. Premier enfant de Marc-André et de sa conjointe Marie-Pierre, voyez comment Maélie les rend tout à fait heureux et fiers. On dit qu'elle a déjà tout le charme de son papa... Félicitations aux nouveaux parents et bonne continuité dans votre contribution au baby-boom du Carrefour!

Maélie bien blottie dans les bras de sa maman Marie-Pierre et de son papa Marc-André.

UNE LARGE COALITION INTERPELLE

LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS ET DE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

A lors que le gouvernement du Québec a adopté son Budget 2007-2008, les membres de la Coalition pour la consolidation des services de garde et des services aux familles appellent l'Assemblée nationale au respect des engagements en matière de services de garde éducatifs et de soutien aux familles. De plus, ils réitèrent l'urgence que le Québec se dote d'une véritable politique de conciliation famille-travail. «Non seulement le gouvernement doit-il renforcer les programmes existants, mais il doit enfin mettre en place une politique structurante permettant aux familles de concilier de façon harmonieuse leur vie familiale et professionnelle», soutient M^{me} Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec et porte-parole de la Coalition.

Consolider le réseau des services de garde à tarif réduit

Bien qu'un pas énorme ait été franchi depuis la création des CPE en 1997, certains défis restent à relever pour offrir une réponse plus adéquate aux besoins des parents et des jeunes enfants. À l'heure actuelle, les attentes des familles à l'égard des services de garde éducatifs sont principalement de trois ordres:

- en finir avec les listes d'attente et l'obtention d'une place dans les meilleurs délais pour l'ensemble des parents sur le territoire québécois
- avoir accès à des services plus souples et mieux adaptés à leurs besoins (garde à temps partiel, horaires flexibles et atypiques, etc.)
- recevoir des services éducatifs de qualité favorisant le développement global de leurs enfants et la réussite de leur parcours éducatif.

Lors de la récente campagne électorale, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois s'étaient engagés à créer 20 000 nouvelles places et à y consacrer 200 millions de dollars. Le respect de cet engagement constitue une étape incontournable pour arriver à répondre aux attentes légitimes des familles. En effet, cet investissement permettrait non seulement de régler la problématique des listes d'attente, mais également de soutenir une offre de services de plus grande qualité et mieux adaptée aux besoins des parents et des enfants. À la lecture du dernier budget, beaucoup de questions demeurent en suspens.

Une politique familiale inachevée

Une politique familiale ne pourrait être complétée sans l'adoption d'une politique de conciliation famille-travail-études. En effet, dans l'énoncé de la **Politique sur l'égalité entre les femmes et les hommes**, le gouvernement s'est engagé, très modestement toutefois, à mettre en place diverses mesures visant à faciliter la conciliation famille-travail-études, notamment une offre de soutien financier et technique aux entreprises et aux associations patronales et syndicales qui verront à la promotion et à l'implantation de mesures relatives à la conciliation travail-famille. Or, nous attendons toujours la mise en place d'une véritable politique de conciliation famille-travail-études à portée transversale, c'est-à-dire ayant des effets structurants sur les autres politiques et programmes gérés par l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux.

Par ailleurs, une politique de conciliation famille-travail-études ne s'arrête pas à la période de la petite enfance. Il est très important de développer et d'offrir des mesures qui engloberaient les responsabilités familiales qui incombent aux travailleuses, mais aussi aux travailleurs, aux différents moments de leur vie, depuis la naissance de leur enfant jusqu'à la vieillesse de leurs parents.

L'engagement ferme de l'État est indispensable: il est urgent d'agir!

Les membres de la Coalition sont convaincus que le gouvernement du Québec a un rôle central à jouer en matière de conciliation famille-travail-études, étant donné les enjeux en cause; des enjeux trop importants pour être ignorés. Après la création d'un réseau de services de garde éducatifs sur le point d'être consolidé, les améliorations substantielles apportées au soutien économique des familles par le programme de soutien aux enfants et la mise en place du nouveau régime d'assurance parentale, l'adoption d'une politique de conciliation famille-travail-études demeure le prochain défi essentiel d'une véritable politique familiale globale.

Rappelons que le gouvernement actuel avait entrepris en 2004 une vaste consultation sur un projet de politique de conciliation travail-famille, où plusieurs organisations membres de la Coalition ont présenté des mémoires et formulé des recommandations afin d'aller de l'avant. À l'issue de cette consultation, le gouvernement prévoyait élaborer une politique de conciliation travail-famille et ainsi tenir une commission parlementaire en vue de son adoption. Trois ans plus tard, cette politique se fait toujours attendre. Les solutions concrètes tardent. Les familles, les travailleurs et les travailleuses sont à bout de souffle: il est urgent d'agir!

La coalition représente des intervenants du secteur des services de garde et des services famille, des organisations syndicales, des groupes de femmes et des groupes communautaires famille et d'économie sociale.

Voici ses membres: Association des enseignantes et enseignants en technique d'éducation à l'enfance (AEETEE); Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ); Association du personnel cadre des centres de la petite enfance du Québec (APCCPE); Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE); Carrefour action municipale et famille (CAMF); Centrale des syndicats du Québec (CSQ); Chantier de l'économie sociale du Québec; Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ); Confédération des syndicats nationaux (CSN); Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT); Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ); Fédération des femmes du Québec (FFQ); Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ); Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF). □

LES FAMILLES DANS LE MONDE

Coopération France/Québec sur la conciliation emploi-famille, le Carrefour y participe

A la fin mai, le directeur général du Carrefour prenait part à une vidéoconférence du groupe de coopération France/Québec sur la conciliation emploi-famille. Le Carrefour en est partenaire depuis récemment.

Il y fut question de l'état des lieux et des pratiques des acteurs intermédiaires en matière d'emploi-famille dans les entreprises. Du côté des jeunes pères, l'évolution de leur volonté d'égalité homme/femme est marquée. Cependant, la réalité est tout autre alors que la culture des entreprises suit timidement.

Du côté de la France, nous avons partagé les propos des représentantes de l'observatoire des hommes et des organisations (Lab'Ho), du programme Accent sur Elles de Accenture et de l'agence Équilibres du conseil aux grandes entreprises sur la conciliation des temps de travail et des temps personnels.

Pour le Québec, nous avons bénéficié de la présentation de la jeune Chambre de commerce de Montréal et de Commodus (accommoder) pour ses services aux salariés de grandes entreprises en matière de conciliation travail/famille.

La prochaine activité vidéoconférence du groupe aura lieu en octobre 2007 et portera sur le rôle des municipalités en matière de soutien et d'accompagnement à la conciliation famille/travail. Le Carrefour sera alors mis à contribution.

La responsable québécoise du groupe est Diane-Gabrielle Tremblay, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir et cotitulaire de la Chaire Belle en technologies et organisations du travail.

Des informations détaillées peuvent être obtenues au:

<http://www.telug.quebec.ca/chaireecosavoir>

<http://www.telug.quebec.ca/chairebell>

http://www.quebec.ca/bap/bap/mag_reseau/mag96_10/tete.htm

http://www.cefrrio.qc.ca/projets/Chercheurs/Tremblay_DG.cfm

<http://www.fse.ulaval.ca/crievat/html/TremblDG.html>

Dans le cadre de notre prochain colloque du Carrefour, 20^e édition, il serait intéressant de partager comment a évolué la conciliation famille/travail depuis deux décennies. □

LE CAMF

20 ANS DÉJÀ EN 2008

Lors du 10^e anniversaire du Carrefour, nous avons réalisé un dépliant bilan. Hommage y était rendu aux pionniers et pionnières de l'action municipale en faveur des familles. Les dix colloques réalisés à ce jour étaient cités afin de reconnaître la contribution de 10 milieux municipaux ayant accepté de partager avec nous des bons coups «famille» réalisés en milieu municipal. La reconnaissance de l'importance des régions par le Carrefour était déjà évidente. Enfin, on rappelait aussi dans le dépliant que cette idée de la création du Carrefour, je l'avais véhiculée et promue alors que j'étais directeur général de la Fédération des unions de familles.

On verra, en cours d'année 2008, un rappel du chemin parcouru. Toutefois, ce que nous voulons davantage partager durant cette année, c'est

l'avenir du Carrefour, le devenir des politiques familiales municipales et sa capacité à s'adapter constamment aux besoins des familles québécoises.

Tout au cours de l'année, nous utiliserons notre bulletin pour souligner l'année du 20^e. Un des points culminants de cet anniversaire sera le 20^e colloque, qui aura lieu à Rimouski dans la région du Bas-Saint-Laurent. Il est déjà question d'un thème préliminaire: Bilan et perspectives, où allons-nous?

Vingt ans, c'est jeune! Oui, mais c'est quand même le début d'une volonté collective en faveur des familles des communautés locales. Ce n'est pas peu dire. L'avenir est très prometteur. Et, à l'instar de Christian Bobin, auteur français contemporain, affirmons que «les jambes de vingt ans sont faites pour aller au bout du monde». □

À VOIR ET À LIRE

Par Édith Monette,

animatrice communautaire à Cible Famille Brandon

Des municipalités qui favorisent la sécurité et le développement des enfants et des adolescents. Dans tous les lieux où se trouvent des jeunes en relation avec des adultes, devraient aussi s'appliquer des mesures de prévention et d'intervention en matière de sécurité et de développement des enfants et des adolescents.

En quoi cela concerne-t-il les municipalités? Songez seulement aux multiples lieux municipaux où des adultes gravitent autour des enfants: centre communautaire et de loisirs, bibliothèque, piscine, aréna, terrain de jeu, etc. Les municipalités ont-elles des politiques ou des directives appliquées afin de prévenir et intervenir dans les cas où un jeune serait agressé, violenté ou abusé dans les lieux dont elles ont la responsabilité? Malheureusement, trop souvent, la réponse à cette question est non.

Les municipalités du Québec disposent de moyens pour réfléchir à ces questions et mettre en place des mesures assurant la sécurité des jeunes, dont les politiques familiales municipales. La mise en place ou la révision d'une politique familiale municipale fait appel à de nombreuses organisations du milieu. Intégrer à cette démarche collective le développement et l'application de volets de prévention et d'intervention en matière de sécurité et de développement des enfants et des adolescents, aura non seulement un impact plus grand, mais la qualité de réflexion et le partage d'expertise en seront grandement bonifiés.

Entre autres, les politiques familiales municipales sont un moyen pour réfléchir aux différentes mesures administratives, recrutement et embauche, soutien, et environnementales favorables aux jeunes. Gardons toujours à l'esprit que les potentiels agresseurs

d'enfants se retrouvent dans les lieux où gravitent leurs victimes. Une municipalité positionnée en faveur de la sécurité qui diffuse largement ses mesures de protection, envoie un message clair de tolérance zéro face à toute forme de violence envers les enfants et les adolescents.

Cible Famille Brandon, une Maison de la famille de Lanaudière, est convaincue que si toutes les organisations publiques, municipales, communautaires, scolaires, sportives, de loisirs et autres, s'engagent à mettre en place des mesures telles qu'une politique de prévention et d'intervention en matière de sécurité et de développement des enfants et des adolescents, un pas de géant sera fait au Québec. Voilà pourquoi cet organisme, à travers un projet porté par de nombreux partenaires du milieu, le projet Défi Enfant, a développé des moyens pouvant inspirer les acteurs préoccupés par le mieux-être des jeunes et des familles. Une boîte à outils est accessible, elle contient, entre autres, des formations, un modèle de politique de prévention et d'intervention et un outil d'action communautaire en prévention de la violence, de l'abus et de la négligence envers les enfants. Les travaux du Comité Défi Enfant, actif au sein de Cible Famille Brandon depuis 1999, ont été primés par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, par la Fondation Charles Coderre et par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Pour vous procurer les outils développés par le Comité Défi Enfant de Cible Famille Brandon ou si vous avez des questions ou des besoins spécifiques de formation, n'hésitez pas à communiquer avec Édith Monette au 450-835-9094 ou par courriel à cfbedith@persona.ca. □

Calendrier

27 au 29 septembre 2007

Colloque annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au Centre des congrès de Québec.
www.fqm.ca

14 au 20 octobre 2007

Semaine québécoise des centres communautaires de loisir
www.fqcci.org

17 octobre 2007

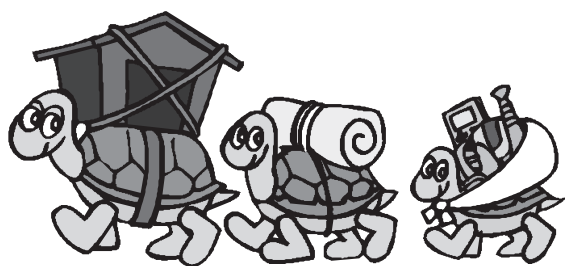
Conférence du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec sur **Les familles et la politique ou les politiques et les familles**.
www.familis.org/riopfq

18 octobre 2007

Forum de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) sur **Les municipalités dévitalisées**. www.fqm.ca/

1-2 novembre 2007

9^e symposium de recherche sur la famille organisé conjointement par le CDRFQ et le Conseil de la famille et de l'enfance, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, sous le thème: **Prospective de la famille à l'horizon de 2020**. www.uqtr.ca/cdrfq



LE CARREFOUR est DÉMÉNAGÉ...

Au 5525, Auteuil, bureau 103, Brossard (Québec) J4Z 1M3
Téléphone **450.466.9777** Télécopieur **450.466.6838**